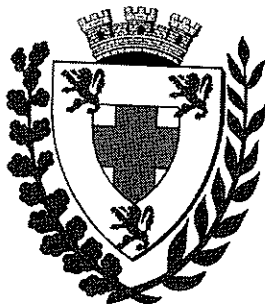


DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DU NORD
- 2 NOV. 2016
ARRIVÉE

L'an **deux mille seize**, le **vingt six octobre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **19/10/2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick, WAMBECCO Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, BAHOUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Jean-François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, LEMAN Henri-Pierre, CIMETIERE Xavier

Procurations :

MURTEIRA José qui donne procuration à VANNESTE Eric
L'HOMME Anne-Sophie qui donne procuration à DETRE Marc
HALLAERT Christophe qui donne procuration à Jean-François DOVERGNE
BALSACK Sylvie qui donne procuration à Réjane DELATTRE

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET

CENTRE DE GESTION
DU NORD
Retrait
Du
S.D.I.S Nord
Avis du Conseil

Le SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE et de SECOURS du NORD [SDIS] affilié volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, sollicite son retrait au 1^{er} Janvier 2017. Conformément à la Loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 et au décret n° 85-643 du 26 Juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande de désaffiliation. Il vous est proposé d'entériner cette demande.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire

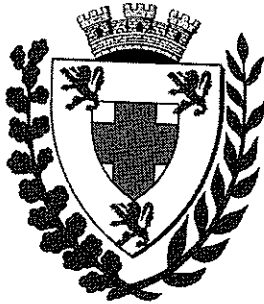
Alain GONCE

ARRIVÉ LE
15 NOV. 2016
MAIRIE DE TOUFLERS

DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DU NORD
- 2 NOV. 2016
ARRIVEE

L'an deux mille seize , le vingt six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE** , Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 19/10/2016.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , BAHAAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , LEMAN Henri-Pierre . CIMETIERE Xavier

Procurations :

MURTEIRA José qui donne procuration à VANNESTE Eric
L'HOMME Anne-Sophie qui donne procuration à DETRE Marc
HALLAERT Christophe qui donne procuration à Jean-François DOVERGNE
BALSACK Sylvie qui donne procuration à Réjane DELATTRE

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

O B J E T

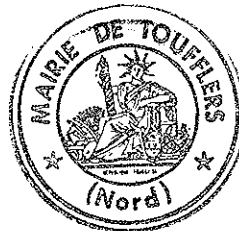
Par délibération du 14 Octobre 2016 , la Métropole Européenne de Lille a décidé de limiter le nombre d'ouvertures dominicales des commerces de proximité en 2017 à 8 dimanches maximum (7 dates fixées et 1 date libre au choix du Maire de la Commune).

Il vous est proposé d'entériner la décision communautaire.

Adopté par 24 voix pour – 1 voix contre [HP. LEMAN] – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

METROPOLE EUROPEENNE
DE LILLE
Ouvertures dominicales
des commerces
Année 2017
Avis du Conseil



Pour extrait conforme,

Le Maire

Alain GONCE

ARRIVE LE

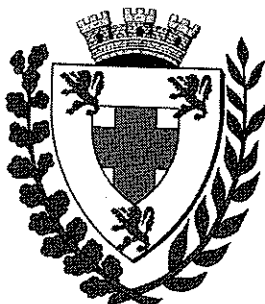
15 NOV. 2016

MAIRIE DE TOUFLERS

DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



**COMMUNE
DE
TOUFFLERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

PREFECTURE DU NORD

2 NOV. 2016

ARRIVEE

L'an **deux mille seize** , le **vingt six octobre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE** , **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **19/10/2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , BAHAAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , BOUREZ Delphine , Ludvine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , LEMAN Henri-Pierre . CIMETIERE Xavier

Procurations :

MURTEIRA José qui donne procuration à VANNESTE Eric
L'HOMME Anne-Sophie qui donne procuration à DETRE Marc
HALLAERT Christophe qui donne procuration à Jean-François DOVERGNE
BALSACK Sylvie qui donne procuration à Réjane DELATTRE

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET

Dans le cadre de la mise en place du plan communal « ADAP » , une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite est envisagée à l'Eglise Saint Denis.

Cette rampe se situera sur un foncier , propriété communautaire.

**METROPOLE EUROPEENNE
DE LILLE**

**Eglise Saint Denis
Rampe PMR
Transfert foncier**

La Métropole Européenne de Lille a été sollicitée afin d'obtenir la cession d'une emprise de 31 m2 au profit de la Commune.

Considérant que cette cession peut s'opérer à titre gratuit et par décision directe de la M E L , il vous est proposé d'autoriser ce transfert de propriété du domaine public métropolitain au domaine public communal sans déclassement , en application de l'article L 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Un acte notarié de cession , à la charge de la Commune , devra être transmis à la Métropole Européenne de Lille.

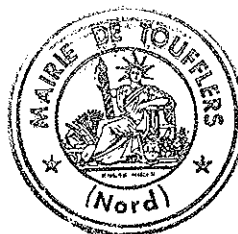
Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

ARRIVE LE

15 NOV. 2016

MAIRIE DE TOUFFLERS



Pour extrait conforme,

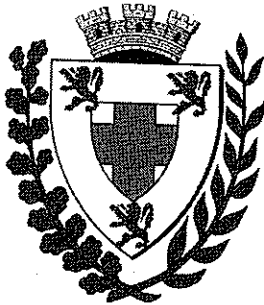
Le Maire

Alain GONCE

DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DU NORD
- 2 NOV. 2016
ARRIVEE

L'an **deux mille seize** , le **vingt six octobre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE** , Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **19/10/2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Eric , BAHAAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , BOUREZ Delphine , Ludvine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , LEMAN Henri-Pierre . CIMETIERE Xavier

Procurations :

MURTEIRA José qui donne procuration à VANNESTE Eric
L'HOMME Anne-Sophie qui donne procuration à DETRE Marc
HALLAERT Christophe qui donne procuration à Jean-François DOVERGNE
BALSACK Sylvie qui donne procuration à Réjane DELATTRE

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

O B J E T

36 Rue de l'Eglise
Vente
Ajout foncier

Par délibération du 15 Juin 2016 , le Conseil Municipal a autorisé , à la majorité , la vente du bien communal sis 36 rue de l'Eglise , pour une superficie de l'ordre de 62 m2 comprenant la maison.

Un mesurage a été assuré par un géomètre-expert entérinant la surface de vente à la valeur de 59 m2 (section AL partie 140).

Afin de pouvoir concrétiser une vente de ce bien , il vous est demandé d'entériner cette superficie précitée.

Adopté par 19 voix pour – 6 voix contre (groupe action municipale)

0 abstention

N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire

Alain GONCE

ARRIVE LE

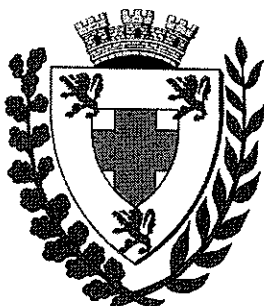
15 NOV. 2016

MAIRIE DE TOUFFLERS

DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU NORD
DU CONSEIL MUNICIPAL

- 2 NOV. 2016

ARRIVEE

L'an deux mille seize , le vingt six octobre à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE** , Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 19/10/2016.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , BRENOT Georges , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , LEMAN Henri-Pierre . CIMETIERE Xavier

Procurations :

MURTEIRA José qui donne procuration à VANNESTE Eric
L'HOMME Anne-Sophie qui donne procuration à DETRE Marc
HALLAERT Christophe qui donne procuration à Jean-François DOVERGNE
BALSACK Sylvie qui donne procuration à Réjane DELATTRE

Absents non excusés :

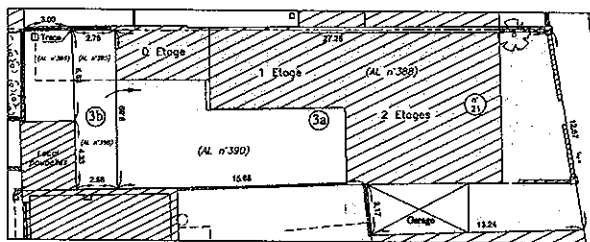
FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

Par délibérations du 14 Avril 2009 , 26 Juin 2012 et du 27 Aout 2014 , le Conseil Municipal a donné son accord pour vendre le bien communal sis 21 rue de Roubaix , cadastré actuellement AL 388 et AL 390 , bien issu de la division après détachement d'une parcelle pour l'agrandissement de l'Ecole Prévert et l'implantation de nouveaux commerces et appartements.

OBJET

21 Rue de Roubaix
Vente
Ajout foncier

Afin de faciliter le passage vers l'arrière de l'Ecole Primaire Communale Jacques PREVERT et permettre ainsi le bon entretien de ce bâtiment scolaire , il a été procédé à une division parcellaire par géomètre expert , visant à incorporer au bien précité une superficie supplémentaire de 26 m2 [références cadastrales : AL 395 et 398].



La superficie totale du bien situé au 21 rue de Roubaix devient donc 3 a 38 ca.

Il vous est demandé de confirmer cette autorisation de vente selon les numéros cadastraux AL 388/390/395 et 398.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire



Alain GONCE

ARRIVEE

15 NOV. 2016

MAIRIE DE TOUFLERS